Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 02/09/2026

BELLOT MINOTERIE BELLOT Minoteries rappelle FARINE LE FARINIER LABEL ROUGE T65 1KG

- Noms des modèles ou références concernés : **LE FARINIER**
- Marque : **LE FARINIER**
- **GTIN 3700152801018 Lot 052606250030 Date de durabilité minimale 20/02/2027**
- Conditionnements : **SACHET PAPIER 1KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/07/2026 au 27/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Départements : BOUCHES-DU-RHONE (13), CHARENTE (16), GARD (30), LOIR-ET-CHER (41), BAS-RHIN (67), YVELINES (78), DEUX-SEVRES (79), VENDEE (85)**
- Distributeurs : **AUCHAN / LECLERC / SUPER U / INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence de contrôle d'un moyen de maîtrise (filtre)**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**
- Description complémentaire du risque : **Maille de tamis en plastique bleu et amas de farine durcis**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Mesure de précaution**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre